





Communiqué de presse

Jeudi 24 juin 2021

L'UMIH s'associe avec SAF France et les filières de production de boissons alcoolisées pour lutter contre le syndrome d'alcoolisation fœtale

Pour la deuxième année consécutive, une convention tripartite liant SAF France, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et *Prévention et Modération* vient d'être signée. Elle formalise un partenariat visant à relayer dans les territoires le message « zéro alcool pendant la grossesse » et à lutter ainsi contre le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) et autres Troubles Causés par L'Alcoolisation Fœtale (TCAF)¹ qui touchent une naissance toutes les demi-heures.

Le SAFTHON qui fête son 5ème anniversaire en 2021, permet chaque année de sensibiliser l'opinion publique à la question des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), à l'occasion du 9 septembre, journée internationale de lutte contre les TCAF. Tout au long du mois de septembre, les professionnels engagent le dialogue avec le grand public via des événements organisés en France et dans les DOM-TOM, et récoltent des fonds. Cette année, l'association lance un label « Amis des mères et des enfants » aux entreprises et organismes qui souhaitent améliorer la prévention et aider les futures mères et leurs enfants. Pour recevoir ce label, il est demandé de verser un don défiscalisable de 500 euros minimum (ce don permet à une mère et son enfant d'être accompagnés pendant 1 mois). Plus d'informations sur www.saffrance.com.

Prévention et Modération, partenaire depuis 2019 de SAF France, soutient le développement des actions de l'association en sensibilisant et mobilisant, via ses adhérents, l'ensemble des filières de la bière, des spiritueux et des vins d'apéritif. Affichettes, dépliants et outils digitaux seront déployés sur le terrain pour démultiplier le message du SAFTHON 2021.

En parallèle l'ensemble des cafés, brasseries, restaurants, hôtels, établissements de nuit et bowlings de l'UMIH relayeront le message auprès de leurs clients sur les lieux mêmes de consommation tout au long du mois de septembre

⁻

L'ensemble des TCAF représente la première maladie neuro-développementale non génétique évitable. La conséquence la plus sévère est le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), comprenant retards de croissance, malformations (œur, yeux, reins, ...et cerveau avec comme possible conséquences : déficience intellectuelle, troubles cognitifs, épilepsie, autisme...) Le SAF affecte 1 enfant sur 1000. Les autres Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) touchent plus de 2 enfants sur 100. Ils englobent des troubles cognitifs et du comportement liés aux atteintes du cerveau : troubles DYS surtout dyscalculie, de l'attention avec impulsivité et hyperactivité, de la mémoire, de l'autocontrôle, de l'empathie, de la régulation des émotions et de l'adaptation sociale. Ils sont souvent responsables d'un échec scolaire et favorisent la délinquance. Ces troubles ne surviennent que longtemps après la naissance et ne sont pas attribués à l'exposition à l'alcool in utero.



Pour Denis Lamblin, Président de SAF France, « la protection des futurs bébés nécessite la mobilisation de l'ensemble de la société. Ce 5ème anniversaire du SAFTHON rend possible la perspective d'une éradication de ce fléau en 5 ans, en se donnant les moyens financiers de développer le plan global de prévention préconisé par les experts de SAf France ».

Pour Laurent Lutse, Président de l'UMIH Cafés, Brasseries et Etablissements de nuit, « nos professionnels sont des acteurs engagés de la consommation d'alcool encadrée et responsable. Nous aurons à cœur de jouer tout notre rôle pour contribuer activement à la sensibilisation de nos clients sur cette question sociétale majeure ».

Pour Michel Gayraud, Président de *Prévention et Modération*, « Nous remercions l'UMIH de son engagement renouvelé malgré la pandémie pour sensibiliser les femmes enceintes à respecter le zéro alcool pendant la grossesse. Nos filières de

production sont également mobilisées partout en France ».

A propos de SAF France

Acteur historique de la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), l'association SAF France œuvre pour la formation, la recherche, les soins et la prévention, ainsi que la reconnaissance et l'accompagnement des personnes porteuses de TCAF. Elle est reconnue par de nombreuses sociétés savantes et regroupe les experts des TCAF en France.

Pour plus d'information : www.saffrance.com - @SAFFrance - @ETCAF

A propos de l'UMIH

Fédérant 72% des entreprises syndiquées indépendantes, l'UMIH est le premier syndicat patronal du secteur CHRD et l'un des plus importants syndicats patronaux français. L'UMIH est présente et active dans tous les départements français, en métropole et en outre-mer, avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs qui assurent au quotidien la promotion et la défense des professionnels Pour plus d'information : https://umih.fr/fr/

A propos de Prévention et Modération

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Pour plus d'information : www.preventionetmoderation.org

Contacts presse

Pour SAF France: Sarah Piron – sarah.piron@outlook.com - 06 93 90 48 77

Pour l'UMIH: Charlotte Le Moniet - charlotte.lemoniet@umih.fr - 07 87 02 69 66

Pour Prévention et Modération : Eléonore Pothelet - elpothelet@gmail.com - 06 82 97 14 30